

# Répartition

## du produit de la location de la chasse de terrains privés pour l'exercice 2023

### LOT 2

Le produit de la location de la chasse s'élève pour	20 951.15 ares	à 4 072.24€
De cette somme il revient à la commune pour une superficie de	3 809.92 ares	à 740.53 €
Il reste par conséquent pour les particuliers, pour	17 141.23 ares	à 3 331.71 €
Déduction des Frais annuels de gestion logiciel : 0.00 €	<b>Reste pour les particuliers</b>	<b>3 331.71 €</b>
A déduire de cette somme :		
- les remises accordées au secrétaire de mairie pour l'établissement de la liste de répartition par délibération du conseil municipal du	Recettes (2%) Dépenses (2%)	66.63 € 63.97 € ----- 130.6 €
• 2 % sur le montant des recettes		
• 2 % sur le montant des dépenses	CSG (9.2%) RDS (0.5%)	11.8 € 0.64 € ----- 12.44 €
	<b>Charges à verser</b>	<b>118.16 €</b>
- l'indemnité allouée au trésorier municipal pour l'établissement de la présente liste de répartition par délibération du conseil municipal du	Recettes (2%) Dépenses (2%)	66.63 € 63.97 € ----- 130.6
• 2 % sur le montant des recettes		
• 2 % sur le montant des dépenses	CSG (9.2%) RDS (0.5%)	11.8 € 0.64 € ----- 12.44 €
	<b>Charges à verser</b>	<b>118.16 €</b>

**Reste à partager : 3 070.51**

**Le montant à répartir est de 0.17913000 € par are**

WALDHOUSE, le 18 octobre 2023

Le Maire,  
OLIGER Emile



